



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-88148>

Département(s) de publication : **89**

Annonce n° **24-88148**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Région Bourgogne France Comté

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Affaires économiques

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : La présente consultation concerne uniquement les lots 01 à 18 de l'opération globale de construction d'une restauration de la cité scolaire du Parc des Chaumes à Avallon.

Description : La présente consultation concerne uniquement les lots 01 à 18 de l'opération globale de construction d'une restauration de la cité scolaire du Parc des Chaumes à Avallon.

Identifiant de la procédure : a218f0fb-b578-456a-994c-f2ab3c195e28

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : déconstruction lourde

Description : déconstruction lourde

Identifiant interne : Lot 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 40 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active: 20 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 10 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % b) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 30 % • Pertinence de la gestion des déchets et des matériaux à réemployer : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage des déchets et des matériaux destinés au emploi, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets , traçabilité (BDSD sur TRACKDECHETS, transmission de tous les documents de traçabilité permettant de tenir les registres réglementaires), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 15% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Pertinence de la méthodologie au regard de la déconstruction sélective et la démarche d'économie circulaire (le candidat décrira dans la note méthodologique, la manière précise dont il compte s'y prendre pour déposer et stocker les matériaux de réemploi) : 15% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 40 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active: 20 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 10 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % b) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 30 % • Pertinence de la gestion des déchets et des matériaux à réemployer : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage des déchets et des matériaux destinés au emploi, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets , traçabilité (BDSD sur TRACKDECHETS, transmission de tous les documents de traçabilité perm

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : déconstruction second ?uvre

Description : déconstruction second ?uvre

Identifiant interne : Lot 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 40 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active: 20 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 10 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % b) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 30 % • Pertinence de la gestion des déchets et des matériaux à réemployer : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage des déchets et des matériaux destinés au emploi, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets , traçabilité (BDSD sur TRACKDECHETS, transmission de tous les documents de traçabilité permettant de tenir les registres réglementaires), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 15% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Pertinence de

la méthodologie au regard de la déconstruction sélective et la démarche d'économie circulaire (le candidat décrira dans la note méthodologique, la manière précise dont il compte s'y prendre pour déposer et stocker les matériaux de réemploi) : 15% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 40 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active: 20 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 10 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % b) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 30 % • Pertinence de la gestion des déchets et des matériaux à réemployer : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage des déchets et des matériaux destinés au emploi, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets , traçabilité (BDS sur TRACKDECHETS, transmission de tous les documents de traçabilité perm

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : terrassement ? VRD ? espace vert

Description : terrassement ? VRD ? espace vert

Identifiant interne : Lot 03

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : gros-œuvre - ravalement

Description : gros-œuvre - ravalement

Identifiant interne : Lot 04

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du

chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c)
Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : charpente bois - bardage

Description : charpente bois - bardage

Identifiant interne : Lot 05

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et

lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0006

Titre : étanchéité

Description : étanchéité

Identifiant interne : Lot 06

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0008

Titre : menuiserie intérieure

Description : menuiserie intérieure

Identifiant interne : Lot 08

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) :

15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0009

Titre : plâtrerie

Description : plâtrerie

Identifiant interne : Lot 09

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur

du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0010

Titre : faux-plafond

Description : faux-plafond

Identifiant interne : Lot 10

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :**Type :** Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Besançon**Organisation qui signe le marché :** ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0011

Titre : carrelage, faïence

Description : carrelage, faïence

Identifiant interne : Lot 11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui

sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0012

Titre : peinture

Description : peinture

Identifiant interne : Lot 12

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par

type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0013

Titre : revêtement de sol souple

Description : revêtement de sol souple

Identifiant interne : Lot 13

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

5.1 **Identifiant technique du lot** : LOT-0014

Titre : électricité ? courants forts et faibles

Description : électricité ? courants forts et faibles

Identifiant interne : Lot 14

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDSD sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents

prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0015

Titre : chauffage ? ventilation ? plomberie - sanitaire

Description : chauffage ? ventilation ? plomberie - sanitaire

Identifiant interne : Lot 15

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement :

20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0016

Titre : équipement de cuisine

Description : équipement de cuisine

Identifiant interne : Lot 16

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDSD sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0017

Titre : ascenseur

Description : ascenseur

Identifiant interne : Lot 17

5.1.1 **Objet**

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 **Informations générales**

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de

l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnem

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0018

Titre : échafaudage

Description : échafaudage

Identifiant interne : Lot 18

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45000000 Travaux de construction

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 % Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera

proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement : 20 % • Pertinence de la gestion des déchets : étude préalable de la quantité par type de déchets, formation du personnel dédié à la présente opération en faveur du tri et du respect des zones de stockage, valorisation des déchets, modes et lieux d'évacuation des déchets (BDS sur TRACKDECHETS), qualité de la trame remplie du SOGED de l'annexe E de la charte chantier vert et faibles nuisances : 10% • Pertinence de la gestion éco-responsable de la réalisation de la prestation : optimisation des consommations énergétiques, utilisation de produits éco-responsables pour le nettoyage et l'entretien des différents espaces (base vie, sanitaires) et toute autre action s'inscrivant dans une démarche de développement durable : 10% Prix : 30%

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Valeur Technique : 70% a) à hauteur de : a) Cohérence des prix unitaires : 20 %
Appréciation du niveau de précision et de la cohérence entre les prix unitaires précisés dans la DPGF au regard des descriptifs techniques (CCTP, plans...) le tableau des matériaux obligatoire pour les lots 05, 10 et 11 et équivalent pour les autres lots, et des clauses du CCAP b) pertinence de la note méthodologique au vu de la spécificité de l'opération : 30 % • Pertinence des moyens humains affectés et du nombre d'agents prévus en phase préparation et en phase active (pour le lot 4 : préciser la personne qui sera le responsable environnement chantier comme exigé dans la charte chantier vert) : 15 % • Pertinence des moyens matériels prévus : 5 % • Pertinence de l'organisation du chantier avec décomposition des tâches, et en cas de groupement et/ou sous-traitances, les limites de prestations de chacun et la coordination qui sera proposée : 10 % c) Pertinence de la démarche respectueuse de l'environnement

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Besançon

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 5,592,644.31 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Michel SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 01

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 01

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0011

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Art et Tech Sarl

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 11

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0011

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 11

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0012

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sarl Chevillard et Fils

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 12

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0012

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 12

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0013

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SASU MSB Revêtement

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 13

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0013

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 13

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0014

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Laurin Electricité

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 14

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0014

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 14

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0015

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sarl Duval Bernard

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 15

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0015

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 15

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0016

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Groupement Froid 77 - Aube Froid

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 16

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0016

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 16

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0017

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : TK Elevator France

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 17

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0017

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Maché lot 17

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0018

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS LV Tec

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 18

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0018

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 18

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0010

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sarl Chevillard et Fils

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 10

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0010

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 10

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0009

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Sarl Chevillard et Fils

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 09

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0009

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 09

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0008

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS Guillemot Menuiserie Agencement

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 08

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0008

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 08

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0006

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Soprema Entreprises SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 06

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0006

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 06

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Les Charpentiers du Morvan

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 05

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 05

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : GEBAT Constructions

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 04

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 04

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SAS Colas France

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 03

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 03

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : Michel SAS

Offre :

Identifiant de l'offre : Lot 02

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : Marché lot 02

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 06/06/2024

Date de conclusion du marché : 26/06/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

Organisation qui signe le marché : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0018

Nom officiel : ASCISTE INGENIERIE GRAND OUEST

Numéro d'enregistrement : 841 054 539 00025

Adresse postale : 45 rue de la Marbellière

Ville : Joue-les-tours

Code postal : 37300

Pays : France

Adresse électronique : contact@ascistego.fr

Téléphone : 0247206878

Rôles de cette organisation :

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0010

Nom officiel : Sarl Chevillard et Fils

Numéro d'enregistrement : 331 358 648 000 11

Ville : Vermenton

Pays : France

Adresse électronique : chevillard-et-fils@orange.fr

Téléphone : 03 86 81 50 75

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0012, LOT-0010, LOT-0009

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0011

Nom officiel : Art et Tech Sarl

Numéro d'enregistrement : 43145125100018

Ville : Auxerre

Pays : France

Adresse électronique : accueil@art-et-tech.net

Téléphone : 03 86 94 09 24

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0011

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0012

Nom officiel : SASU MSB Revêtement

Numéro d'enregistrement : 901 355 289 000 17

Ville : Saint Boil

Pays : France

Adresse électronique : msb-revetement@outlook.fr

Téléphone : 06 84 04 24 06

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0013

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0013

Nom officiel : Laurin Electricité

Numéro d'enregistrement : 348 888 975 000 29

Ville : Lezinnes

Pays : France

Adresse électronique : iduminy@laurin-electricite.fr

Téléphone : 03 86 75 63 13

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0014

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0014

Nom officiel : Sarl Duval Bernard

Numéro d'enregistrement : 38339242000014

Ville : Le Val d'Ocre

Pays : France

Adresse électronique : sarlduval@orange.fr

Téléphone : 03 86 73 61 23

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0015

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0015

Nom officiel : Groupement Froid 77 - Aube Froid

Numéro d'enregistrement : 306 246 174 00040

Ville : Vert Saint Denis

Pays : France

Adresse électronique : sa@froid77.fr

Téléphone : 01 60 56 06 56

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0016

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0016

Nom officiel : TK Elevator France

Numéro d'enregistrement : 722 024 742 02772

Ville : Angers

Pays : France

Adresse électronique : supportcommercial-ni@tkelevator.com

Téléphone : 09 70 80 93 32

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0017

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0017

Nom officiel : SAS LV Tec

Numéro d'enregistrement : 344 660 659 00188

Ville : Paris

Pays : France

Adresse électronique : servicemarches@lvtec.fr

Téléphone : 02 48 53 05 87

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0018

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0009

Nom officiel : SAS Guillemot Menuiserie Agencement

Numéro d'enregistrement : 40447595600029

Ville : Chemilly sur Yonne

Pays : France

Adresse électronique : gma9@orange.fr

Téléphone : 03 80 52 21 33

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0008

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0008

Nom officiel : Soprema Entreprises SAS

Numéro d'enregistrement : 485197552

Ville : Saint Nazaire

Pays : France

Adresse électronique : sjungjunger@soprema.fr

Téléphone : 03 80 52 21 33

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0006

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0007

Nom officiel : Les Charpentiers du Morvan

Numéro d'enregistrement : 451 280 515 00011

Ville : Magny

Pays : France

Adresse électronique : contact@charpentiersdumorvan.com

Téléphone : 03 86 33 07 27

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0005

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0006

Nom officiel : GEBAT Constructions

Numéro d'enregistrement : 42279113700025

Ville : Moneteau

Pays : France

Adresse électronique : accueil@gebat.fr

Téléphone : 0386532333

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0004

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0022

Nom officiel : SAS Colas France

Numéro d'enregistrement : 32933888302209

Ville : Paris

Pays : France

Adresse électronique : yonne@colas.com

Téléphone : 03 86 53 59 50

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Michel SAS

Numéro d'enregistrement : 832 412 035 00012

Ville : Auxerre

Pays : France

Adresse électronique : contact@michelsas.com

Téléphone : 0386942233

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

Le lauréat est coté sur un marché réglementé

8.1 ORG-0021

Nom officiel : Région Bourgogne France Comté

Numéro d'enregistrement : 200 053 726 00028

Ville : Besançon

Pays : France

Adresse électronique : graziella.carli@bourgognefranchecomte.fr

Téléphone : 0380443364

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0020

Nom officiel : Tribunal administratif de Besançon

Numéro d'enregistrement : 172 100 059 00010

Ville : Besancon

Pays : France

Adresse électronique : greffe.tabesancon@juradm.fr

Téléphone : 03 81 82 60 00

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 8a36d79d-60b7-4919-aac2-d623ba8f23fe - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 25/07/2024 à 14:21

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/07/2024